

C'est donc en tremblant que le pauvre fermier, Pierre Renaud, vint demander à maître Valentin sa fille en mariage pour son fils François.

Mais, grand Dieu ! quels ne furent pas sa joie et son étonnement, de voir sa demande acceptée de suite !

Oui, je consens à ce mariage, mon brave ami, lui dit maître Valentin, et je suis assuré d'avance du consentement de ma fille. Nous vous connaissons de vieille date, vous et votre fils ; nous étions au Concours agricole de Saint-Fulgent, lorsque vous avez reçu les premiers prix, comme étant les meilleurs cultivateurs du pays, et nous savons que tous vos enfants et surtout votre fils aîné, François suivent l'exemple de leur père. J'ai causé un instant avec François : eh bien ! je vous le dis en ami, il mérite d'avoir pour femme le modèle des ménagères du pays.

On a été étonné de voir refuser ma fille aux plus riches cultivateurs du pays ; eh bien ! je vais vous dire pourquoi : j'ai envoyé mon fils visiter leurs fermes, sans qu'ils le sachent, et j'ai vu que leur richesse ne les empêchaient pas d'avoir la cour, les fumiers et le bétail dans la malpropreté et le désordre. Et comme ma fille ne peut souffrir qu'on laisse la ferme en désordre, qu'on perde le moindre engrais, elle est habituée à brosser et à buechonner les vaches et les porcs, se faisant un plaisir de leur apprêter de la bonne nourriture, hachée, mêlée et salée ; ma fille dis-je, eût été bien malheureuse, malgré sa richesse, en se voyant, après son mariage, entourée de malpropreté de désordre.

Qu'on aille dire à ces cultivateurs d'apprendre à mieux faire, ils vous riront au nez, parce qu'ils sont riches, mais ils sont plus dangereux que les pauvres fermiers, par l'exemple du mauvais exemple qu'ils donnent au pays.

Mon brave Renaud, je donne la préférence à votre fils François, parce que je suis bien assuré que ma fille sera très heureuse avec lui ; c'est un bon cultivateur qui a les mêmes sentiments, les mêmes pensées que ma fille, et qui travaille avec goût, intelligence et raison.

Le mariage fut donc résolu et arrêté. Pierre Renaud vint annoncer cette bonne nouvelle à son heureux fils.

Le dimanche suivant François Renaud se rendit à la grand'messe dans la paroisse de sa riche fiancée. Louise

Valentin y assistait avec son père. La jeune fille pria avec ferveur ; François Renaud joignit ses prières à celles de la pieuse Louise, et demanda à Dieu de protéger son mariage.

En quittant l'Eglise, il se rendit chez maître Valentin, où il fut reçu comme un fils. Louise paraissait très heureuse. L'explication qui eut lieu mit le comble à la joie des jeunes fiancés.

Le mariage fut célébré trois semaines après. Maître Valentin voulut que toute la jeunesse du pays fût invitée aux noces de sa fille.

Jamais on n'avait vu une noce si belle et si nombreuse, et où la joie la plus pure ne cessa de régner pendant deux jours. Tous les pauvres du pays reçurent un cadeau, avec les restes du repas des noces.

Quelques années plus tard, le pauvre Pierre Renaud achetait sa ferme 60 mille francs avec ses bénéfices, et donnait 4,000 fr. de dot à chacune de ses filles.

Beaucoup de cultivateurs, dans le pays, en voyant cette grande prospérité, commencent à suivre son exemple.

Nous extrayons les passages suivants d'une correspondance datée de Paris le 22 juin 1870 :

« La chaleur continue à nous accabler ; si la nouvelle lune ne nous apporte pas de pluie ; il en est fait de nos moissons. La vigne, au contraire, se montre dans une belle apparence ; la chaleur d'aujourd'hui lui est favorable. En attendant, le prix des denrées augmente considérablement ; nous payons le pain 49 centimes le kilog ; la viande augmente dans les mêmes proportions ; le foin se paie un franc 10 centimes la botte ; et, le manque de fourrage nous oblige à payer bien cher les divers produits de la ferme, si utiles et si nécessaires dans le ménage.

« Les campagnes de la Normandie et du Nivernois sont entièrement privées de pâturages : aussi le gouvernement a-t-il autorisé les fermiers et autres habitants des campagnes à mener leurs troupeaux dans les forêts de l'Etat et de la Couronne. Quoique ce soit peu, c'est encore beaucoup, car on peut y rencontrer quelques herbes fraîches, meilleures que celles qu'on trouve actuellement dans les plaines et qui, dans l'état de sécheresse où elles sont, sont à comparer à l'alpha qu'on rencontre dans le désert du Sahara. »

COMMENT EXTERMINER LES POUX SUR LE CORPS DES BESTIAUX.

Dissolvez environ une chopine de savon dans un seau d'eau, imbitez avec cette eau le corps de cet animal infecté de poux ; trente minute après la première opération, répétez-la ; et trente minutes après, prenez un seau d'eau chaude et claire, et hâtez-vous de laver avec cette eau le corps de l'animal, et enlevez tout le savon.

Enveloppez-le ensuite d'une couverture sèche, et mettez-le dans une étable chaude. Le jour suivant, l'animal ainsi traité n'est plus reconnaissable.

Chaque cultivateur devrait recevoir l'*American Stock Journal*. Le numéro de mai contient comme d'habitude, une grande variété d'informations, écrites par les hommes les plus pratiques de la contrée où il se publie. Si les cultivateurs avaient plus de soin de leurs troupeaux, on entendrait bien moins de plaintes concernant le bas prix des grains. Nous invitons en conséquence tous nos lecteurs à faire demander un No. specimen gratis ou à envoyer 90 centins pour leur abonnement de l'année.

Adressez :

N. P. BOYER & CO.,
Parkesburg, Pa.

TAUX DU CHANGE.

St. Hyacinthe, 6 Juillet.

Greenbacks achetés à 12 p. c. de discompte en argent courant.

Argent acheté à 6½ p. c. avec le discompte du discompte et vendu à 6.

Petites monnaies achetées à 12 p. c. de discompte.

Or, à New-York, le 6 Juillet à 3 hrs. P. M., 111½.

COOBBAN & ST. JACQUES,
Courtiers de St. Hyacinthe.

Terre a Vendre.

Une terre située dans le deuxième Rang de Stukely Nord, à 3 milles de l'Eglise de N.-D. de Bonsecours et à 3 milles du village de Laurenceville, de 4½ arpents sur 28. 100 arpents en bon état de culture avec bâtisses et maison confortables le reste de la terre est de bon bois, comprenant une sucrerie de 300 étables.

De plus l'acquéreur pourra aussi se procurer 10 bonnes vaches, 20 moutons et autres animaux de ferme que le sousigné vendra à bon marché.

Conditions faciles et libérales.

Pour plus de détails s'adresser au Dr. Fréguau, à Laurenceville, ou au propriétaire sousigné à L'Ange-Gardien au dépôt de St. George.

ONESIME BOISVERT

Canrobert, 28 juin 1870.